HEBDO Campus

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Vol. 46, no 15 14 janvier 2016

L'Université de Moncton publie les résultats du premier essai clinique de consommation d'une huile à base de plante riche en acides gras oméga-3

La photo nous fait voir Natalie Lefort, coordinatrice de l'étude, à gauche, et le directeur de l'étude, Marc Surette, professeur titulaire au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton et titulaire de la Chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en biosciences.

Une équipe de l'Université de Moncton, sous la direction du professeur Marc Surette, vient de publier les résultats du premier essai clinique de consommation humaine de l'huile d'Ahiflower®. Il s'agit d'une huile végétale que produit Nature's Crops International, un fabricant d'huiles de spécialité qui exerce ses activités à Kensington, à l'Île-du-Prince-Édouard, et au Royaume-Uni. Son siège social se trouve en Caroline du Nord. L'équipe de l'Université de Moncton a collaboré étroitement avec le fabricant lors du développement de cette nouvelle huile alimentaire, une source d'acides gras oméga-3 riche et durable.

Dans l'article revu par les pairs et publié dans le *Journal of Nutritional Science*, les auteurs ont comparé l'innocuité et l'efficacité de l'huile d'Ahiflower à celle de l'huile de lin. Dans le cadre de l'essai d'une durée de 28 jours, on a mesuré la concentration dans les cellules sanguines des acides gras à longue chaîne, en particulier l'acide éicosapentaénoïque (AEP), qui est souvent présent dans les huiles de poisson.

Au nombre des auteurs de l'article, on comptait également des titulaires de bourse postdoctorale de l'Université de Moncton dont Natalie Lefort, coordonnatrice de l'étude, Marie-Andrée Giroux, statisticienne de l'étude, ainsi que le Dr Rémi LeBlanc, médecin affecté à l'étude du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L. Dumont.

Les auteurs ont conclu que la consommation de l'huile Ahiflower ne comporte aucun risque et qu'elle est considérablement plus efficace que l'huile de lin pour augmenter le taux d'AEP dans le plasma et dans les globules rouges et blancs. Il s'agit d'une étude importante sur l'absorption des acides gras oméga-3, qui sont associés au bon fonctionnement des cellules et à d'autres bienfaits pour la santé. On explique la hausse du niveau d'AEP chez les consommateurs d'huile d'Ahiflower par la concentration très élevée de cette huile en acide stéaridonique (SDA) - le niveau le plus élevé trouvé dans une plante. L'huile de lin, quant à elle, ne contient aucun SDA.

L'essai randomisé, à double insu et contrôlé contre un produit de comparaison, a été mené à l'Université de Moncton en 2014 auprès de groupes parallèles, et ce, sous l'égide de la Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance de Santé Canada. Au régime alimentaire quotidien des 40 individus sains (âgés de 18 à 65 ans) qui ont participé à l'essai, on ajoutait deux cuillères à café, soit d'huile d'Ahiflower, soit d'huile de lin. Chacun des deux groupes comptait vingt individus. Comme il s'agissait du tout premier essai de l'huile d'Ahiflower, à chaque visite, chaque individu était assujetti à des analyses sanguines visant à mesurer divers biomarqueurs de risque et les niveaux de concentration des acides gras.

Dans les types de cellules analysées, chez les individus consommant l'huile d'Ahiflower, le niveau d'EPA s'est avéré jusqu'à quatre fois plus élevé que chez ceux consommant l'huile de lin. L'huile d'Ahiflower a également entraîné des concentrations considérablement plus élevées d'acide docosapentaénoïque (ADP). En plus de son apport de SDA, un autre important bienfait de l'huile d'Ahiflower est qu'il contient le bénéfique acide oméga-6, le gamma-linolénique (GLA), qu'on retrouve généralement dans les huiles de bourrache et d'onagre et qui se converti en DGLA, un acide doté de propriétés anti-inflammatoires. Or, les analyses ont également révélé que les taux de DGLA anti-inflammatoire ont augmenté avec la consommation d'huile d'Ahiflower, alors que le taux global de cet acide a diminué avec la consommation de l'huile de lin, qui est dépouvue de GLA. L'huile d'Ahiflower est actuellement la source d'acides gras essentiels combinés la plus riche et la plus efficace provenant d'une plante unique non-génétiquement modifiée.

Une politique provinciale corédigée par la professeure Angela AuCoin est primée sur la scène internationale

La professeure Angela AuCoin.

La politique en matière d'inclusion scolaire du Nouveau-Brunswick qui a été corédigée par la professeure Angela AuCoin de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton sera primée par l'organisme international Zero Project.

La rédaction de cette politique a été faite en 2013 par la professeure AuCoin et Gordon L. Porter, éducateur chevronné et consultant en matière d'inclusion scolaire, pour le compte du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Cette politique a été rédigée à la suite d'un processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick. Le rapport qui en a découlé, le rapport Porter-AuCoin intitulé *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles*, a proposé un plan d'action qui a été conçu pour améliorer les services éducatifs et l'éducation inclusive dans les écoles du Nouveau-Brunswick. L'élaboration de la politique faisait partie du plan d'action.

Cette politique est considérée par plusieurs comme une première au Canada dans le sens où elle expose un ensemble de directives administratives jugées nécessaires à l'implantation des différentes conditions reliées à l'inclusion scolaire. Il s'agit, entre autres, d'une politique qui indique la ligne de conduite à suivre au sujet du plan d'intervention, du milieu d'apprentissage commun, de l'obtention d'un diplôme, du redoublement et de la nouvelle équipe responsable d'accompagner l'enseignant et l'enseignante en salle de classe inclusive.

La politique du Nouveau-Brunswick est au nombre des 11 politiques en matière d'inclusion scolaire qui ont été sélectionnées par Zero Project à travers le monde pour leur caractère innovateur et leur excellence. Chef de fil en matière d'inclusion scolaire, le Nouveau-Brunswick compte la seule politique canadienne à être finaliste.

Les politiques et pratiques primées seront présentées lors de la conférence de Zero Project qui aura lieu du 10 au 12 février à l'Office des Nations Unis à Vienne, en Autriche. Un prix sera remis au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence. La professeure AuCoin sera d'ailleurs présente à cette conférence qui portera sur les pratiques et les politiques innovatrices en matière d'inclusion scolaire.

Fernand de Varennes est le nouveau doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton

Fernand de Varennes, doyen de la Faculté de droit.

En juin 2015, Fernand de Varennes a été nommé doyen de la Faculté de droit pour un mandat régulier de cinq ans. Pendant son mandat, le doyen de Varennes espère pouvoir contribuer à la mission de la Faculté de droit de former des juristes dévoués au développement des communautés acadiennes et francophones au Canada et de protéger leurs droits et leur spécificité, tout et y ajoutant une nouvelle dimension internationale.

Originaire de Saint-Paul-de-Kent, le doyen de Varennes possède le Baccalauréat en droit de l'Université de Moncton (1988), la Maîtrise en droit de la *London School of Economics and Political Science* (1992) et le Doctorat (Dr. Juris) de la *Universiteit Maastricht* (1996).

Avant d'obtenir le décanat à l'Université de Moncton, le doyen de Varennes a occupé de nombreux postes à Murdoch University en Australie (où il a été doyen intérimaire), ainsi qu'entre autres à l'Université de Hong Kong, l'Université Vytautas Magnus, en Lituanie, et l'Université de Pretoria (où il est professeur honoraire au Centre des droits humains).

Le doyen de Varennes croit que la Faculté de droit occupe une niche privilégiée au Canada et ailleurs puisqu'elle a joué un rôle de pionnier des droits linguistiques, de la common law en français et de la terminologie juridique, et que ces sujets sont toujours d'actualités

et d'intérêt dans de nombreux pays. Il voit d'ailleurs des possibilités très intéressantes dans ces domaines. « La Faculté de droit de l'Université de Moncton est unique par son dynamisme et son accessibilité, dit-il. Je veux bâtir sur ses forces et promouvoir nos expertises afin d'assurer que nous occupions le rôle et la place qui nous reviennent au sein de nos communautés et aux niveaux de notre recrutement et de notre rayonnement. »

Le doyen de Varennes est reconnu au niveau mondial comme expert dans le domaine des droits humains des minorités, et en particulier des droits linguistiques. À ce titre, il a travaillé avec le Haut-Commissaire de l'OSCE aux minorités nationales et à la formation des juges de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi que préparé des rapports et études pour l'ONU (droits linguistiques des peuples autochtones et des minorités; prévention des conflits ethniques ; participation politique des minorités) et l'UNESCO (droits des migrants). Il a aussi été conférencier d'honneur à près d'une centaine de conférences internationales en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique et siège à des comités scientifiques d'une dizaine de revues d'à travers le monde.

Les travaux de recherche du nouveau doyen à Moncton ont mené à près de 200 publications en plus de 30 langues. Il est d'ailleurs lauréat du prix Linguapax en 2004 (Barcelone, Espagne) et récipiendaire de la Tip O'Neill Peace Fellowship (Irlande du Nord, Royaume-Uni).

La Direction générale de l'Éducation permanente remporte un prix de reconnaissance en marketing lors d'une compétition internationale

La Direction générale de l'Éducation permanente de l'Université de Moncton (DGÉP) a reçu un prix de reconnaissance de l'organisme Learning Resources Network (LERN) dans le cadre de sa compétition internationale pour sa publication imprimée *Programme de formation en gestion contemporaine : conçu pour les gestionnaires d'aujourd'hui et de demain*.

LERN est la plus grande association de formation continue au monde. Elle offre de l'information et des services de consultation aux services de formation continue et de perfectionnement professionnel. Elle offre plusieurs prix de reconnaissance lors de sa conférence annuelle notamment pour l'excellence en marketing, en programmation et en pratiques de gestion.

Le prix décerné à l'Éducation permanente lors de la conférence annuelle de LERN le 4 décembre dernier reconnait les meilleures pratiques en matière de conception de catalogues et de brochures dans le domaine de la formation continue.

Le projet de réalisation de cette brochure bilingue, piloté par le secteur du perfectionnement professionnel de l'Éducation permanente, visait à mettre en valeur les avantages uniques du programme de formation en gestion contemporaine tout en offrant de l'information pertinente et intéressante.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, William A. Drave, président de LERN; et Jean-Jacques Doucet, directeur général de l'Éducation permanente.

« L'obtention de ce prix de reconnaissance est un honneur qui rejaillit sur l'ensemble du personnel de la DGÉP qui travaille conjointement au rayonnement et à l'avancement de la formation continue dans notre province et à l'étranger, affirme Jean-Jacques Doucet, directeur général de l'Éducation permanente. Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie est une partie intégrante de notre vision qui privilégie l'accessibilité et l'ouverture sur le monde et ce prix nous incite à persister dans cette voie. »

La Direction générale de l'Éducation permanente est un service académique de l'Université de Moncton. Pour l'ensemble du réseau universitaire, elle est responsable à la fois de la livraison des programmes d'études et des cours crédités ainsi que de la formation continue et du perfectionnement professionnel. Sa mission consiste à promouvoir une éducation aux adultes qui est au service de l'essor social, économique, technologique et culturel des sociétés acadienne et canadienne. Son mandat lui permet de constituer un véritable prolongement de l'Université de Moncton auprès de la communauté en général. Elle assure à ce titre un rayonnement régional, national et international.

Activité de reconnaissance pour les récipiendaires de la Médaille académique du Gouverneur général 2015 qui ont choisi d'étudier à l'Université de Moncton

À l'automne 2015, 21 récipiendaires de la Médaille académique du Gouverneur général 2015 des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont choisi de poursuivre leurs études postsecondaires à l'Université de Moncton. Ces étudiantes et étudiants ont obtenu des bourses d'études de l'Université de Moncton pouvant totaliser plus de 388 342 $ dont la prestigieuse Bourse d'excellence Roméo-LeBlanc équivalente aux droits de scolarité, et cela jusqu'à l'obtention du diplôme. Des 21 médaillés, quatre sont inscrits au campus d'Edmundston, 14 au campus de Moncton et trois au campus de Shippagan.

Chaque année, l'Université de Moncton remet une plaque commémorative à chaque médaillée et médaillé lors d'une activité de reconnaissance qui a eu lieu dans les trois campus. Cette année, l'activité de reconnaissance a eu lieu au campus d'Edmundston le 19 novembre, au campus de de Shippagan le 26 novembre et au campus de Moncton le 7 décembre.

Dans la première photo, de gauche à droite, on voit Pierrette Fortin, doyenne des Études au campus d'Edmundston; Sabrina Rivard, médaillée de la polyvalente Alexandre-J.-Savoie de Saint-Quentin; Dominique Arpin, médaillée de l'école Marie-Gaétane de Kedgwick; Véronique King, médaillée de la polyvalente Thomas-Albert de Grand-Sault, et François Pelletier, directeur des Services aux étudiantes et étudiants au campus d'Edmundston. Absente de la photo : Valérie Levesque, médaillée de la Cité des jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston.

La deuxième photo nous fait voir Istvan Krizsan, médaillé de l'école Acadienne de Truro; Mathieu Doiron, médaillé de l'École secondaire Assomption de Rogersville; Joanie Kennah, médaillée de l'École secondaire Népisiguit de Bathurst; Chloé Melanson, médaillée de l'école Mathieu-Martin de Dieppe; Stephan Reebs, professeur au Département de biologie et responsable des programmes spéciaux; Maïka Martin, médaillée de l'école Clément-Cormier de Bouctouche; Gabriel Laplante, directeur du Département de génie mécanique; Myriam Cyr, médaillée de l'école Évangéline de Wellington, I.-P.-É.; Sébastien Deschênes, directeur du Département de comptabilité; Monica Hébert, médaillée de la polyvalente Louis-J.-Robichaud de Shédiac; Gabriel Cormier, vice-doyen de la Faculté d'ingénierie; Danielle Caron, médaillée de l'école Grande-Rivière de Saint-Léonard; Gilles Miron, directeur du Département de biologie; Allison McIntyre, médaillée de l'École régionale de Baie Sainte-Anne; Paul-Émile Bourque, doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires; Gilles Fougère, médaillé de l'école Beau-Port d'Arichat, N.-É.; Rémie Mill, médaillée de l'école La-Belle-Cloche de Fortune Bridge, I.-P.-É., Louise Girard, vice-doyenne de la Faculté des sciences, et Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales. Absents de la photo : Marilou Diotte, médaillée de l'école Aux quatre vents de Dalhousie; Chloé Girouard, médaillée du Centre scolaire La fontaine de Néguac, et Samuel LeBlanc, médaillé de l'école Mgr-M.-F.-Richard de Saint-Louis-de-Kent.

Dans la troisième photo, on aperçoit Audrey Isabel Chiasson, médaillée de la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet; Chloé Comeau, médaillée de la polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie-Sheila, et Sid Ahmed Selouani, vice-recteur au campus de Shippagan. Absente de la photo : Joëlle McGraw, médaillée de l'école Marie-Esther de Shippagan.

Le professeur Nicholas Léger-Riopel contribue à l'avancement des connaissances en matière de responsabilité délictuelle des établissements de santé

Le professeur Nicholas Léger-Riopel de la Faculté de droit de l'Université de Moncton est un des auteurs de l'ouvrage collectif intitulé Théma- Responsabilité professionnelle qui vient de paraître aux éditions Lexis Nexis.

Rédigé par des experts chevronnés, l'ouvrage est dorénavant un incontournable sur le sujet. Les deux premiers chapitres traitent de la pratique professionnelle et de l'assurance de responsabilité. La responsabilité des professionnelles et professionnels et acteurs œuvrant dans différents secteurs fait ensuite l'objet de chapitres spécifiques : avocats, notaires, médecins, personnel infirmier, établissements hospitaliers, banques et institutions financières, intermédiaires dans le secteur des valeurs mobilières, courtiers immobiliers, arpenteurs-géomètres et forces policières.

Ce texte s'adresse à un lectorat formé non pas exclusivement de juristes mais également d'une diversité d'acteurs formés tant de chercheuses et chercheurs dans le domaine de la santé que de professionnelles et professionnels membres des ordres professionnels de la santé (médecins, personnel infirmier, dentistes, etc.), ainsi que de la variété d'administrateurs de la santé et cadres hospitaliers pour qui les considérations liées à la responsabilité délictuelle font partie du quotidien de la pratique.

Cet ouvrage est disponible à l'adresse http://store.lexisnexis.ca/store/ca/catalog/booktemplate/productdetail.jsp?pageName=relatedProducts&skuId=sku-cad-6552&catId=cacat_84_fr&prodId=prd-cad-6552

Pour toute question sur cet ouvrage, prière de communiquer avec le professeur Léger-Riopel : nicholas.leger-riopel@umoncton.ca

Sophie Breau parmi les 50 meilleurs à l'examen national des comptables professionnels agréés du Canada

Sophie Breau parmi les 50 meilleurs à l'examen national des comptables professionnels agréés du Canada.

Diplômée de l'Université de Moncton, Sophie Breau, qui a poursuivi des études de deuxième cycle en comptabilité à HEC Montréal grâce à un partenariat avec la Faculté d'administration, a réussi avec brio l'examen final commun (EFC) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés (CPA). Cette jeune professionnelle de la comptabilité originaire de Pont-Landry a su se distinguer en terminant parmi les 50 premiers au Canada sur les 2 219 candidates et candidats ayant réussi l'examen. Sophie complète présentement un stage au sein de la firme comptable Ernst & Young de Dieppe afin d'obtenir la désignation professionnelle de CPA.

Le Département de comptabilité de la Faculté d'administration tient aussi à souligner le succès de ses huit autres diplômées et diplômés. Il s'agit de Jenna Bastarache (Deloitte d'Ottawa), Christian Gaudet (Grant Thornton d'Ottawa), Diane Gnonlonfin (Hydro-Québec), Crissy Roy (Grant Thornton de Moncton), Jérémie Roy (Ernst & Young de Dieppe), Yaya Sall et Josiane Tremblay (Raymond, Chabot, Grant Thornton de Laval au Québec).

Renseignements : Sébastien Deschênes au 858-4230, sebastien.deschenes@umoncton.ca.

Le professeur Donald J. Savoie discute de sa carrière en administration publique

Donald J. Savoie, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance à l'Université de Moncton, a récemment été interviewé par Richard Saillant, directeur général de l'Institut Donald J. Savoie. Récipiendaire du prestigieux prix Killam 2015 en sciences sociales du Conseil des arts du Canada en mai 2015, M. Savoie discute de sa carrière dans le domaine de l'administration publique.

L'entrevue menée en français et en anglais, est disponible pour visionnement à l'adresse: https://www.youtube.com/watch?v=vwwNIFyljM0&feature=em-share_video_user

Le professeur Savoie a été le premier Canadien de l'Atlantique à recevoir le prix Killam en sciences sociales. Ce prix est attribué à des chercheuses et chercheurs canadiens qui ont apporté, au fil des années, une contribution importante et remarquable à la recherche universitaire. Souvent considéré comme « le prix Nobel du Canada », il est l'un des plus prestigieux prix universitaires canadiens.

La chercheuse Anne Dezetter effectuera un stage postdoctoral à l'Université de Moncton

Anne Dezetter, bénéficiaire d'une bourse postdoctorale de la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick, effectuera un stage postdoctoral à l'Université de Moncton de l'automne 2015 à mars 2017 sous la direction des professeurs Ann Beaton et Jimmy Bourque.

Anne Dezetter possède un Doctorat en santé publique de l'Université Paris Descartes et a poursuivi ses travaux sur les ressources en santé mentale tant en épidémiologie qu'en économie de la santé, grâce à deux postdoctorats à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke.

Pendant les deux prochaines années, ses travaux porteront sur l'estimation des coûts et bénéfices des services de santé mentale auprès des jeunes du Nouveau-Brunswick, dans le cadre du programme ACCESS (Connections adolescents/jeunes adultes vers des services d'intervention rapide et sans stigmatisation).

Ann Beaton est professeure à l'École de psychologie de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes. Pour sa part, Jimmy Bourque est professeur au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines de la Faculté des sciences de l'éducation et directeur du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).

Conférence en droit sur l'arrêt *Caron c. Alberta* de la Cour suprême du Canada

L'Observatoire international des droits linguistiques présente une conférence de Michel Doucet, professeur à la Faculté de droit et directeur de l'Observatoire. Cette conférence, qui aura lieu le 19 janvier 2016 à midi dans le local 142 de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, porte sur l'arrêt *Caron c. Alberta* de la Cour suprême du Canada, décision qui a été rendue le 20 novembre 2015.

L'arrêt *Caron c. Alberta* mettait en cause la constitutionnalité des lois de l'Alberta. Selon Caron, en vertu de la Proclamation royale de 1869, de deux Adresses émises en 1867 et en 1869 et du Décret de 1870, le gouvernement de l'époque, au nom de la Reine, avait promis que les citoyens de la Terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest allaient maintenir leurs droits dans l'éventualité où ils joignaient le Canada. Après l'annexion de ces territoires au Canada et de la création de la province de l'Alberta, la coutume de bilinguisme législatif, en vigueur sur ce territoire à cette époque, a été maintenue pendant une courte période de temps pour ensuite être laissée de côté au profit de la langue anglaise.

Cette conférence mettra en évidence le rendez-vous raté avec l'histoire puisque la Cour suprême du Canada a refusé, à 6 contre 3, de reconnaître que les droits promis après l'annexion des territoires au Canada comprenaient des droits linguistiques.

Le professeur Doucet était l'avocat de l'Association canadienne française de l'Alberta, une des intervenantes dans le dossier.

Joseph Z. Daigle est nommé membre de l'Ordre du Canada

Joseph Z. Daigle

Le recteur et vice-chancelier, Raymond Théberge, se joint à la communauté universitaire pour féliciter Joseph Z. Daigle, ancien juge en chef du Nouveau-Brunswick, qui a récemment été nommé membre de l'Ordre du Canada.

Ardent défenseur de la langue française, monsieur Daigle a œuvré dans le monde juridique pendant plus de 50 ans. Titulaire du baccalauréat ès arts de l'Université Saint-Joseph, il a également reçu, en 2006, le doctorat honorifique en droit de l'Université de Moncton.

Monsieur Daigle a offert son expertise à la Faculté de droit de l'U de M pendant quelques mois en 1994. À titre de juge, il a aussi participé à différents tribunaux-écoles organisés par la Faculté. Il a ainsi pu rencontrer les étudiantes et étudiants, que ce soit comme invité dans les cours ou lors de compétitions de plaidoirie.

L'Ordre du Canada, l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles du pays, a été créé en 1967 pour reconnaître les réalisations exceptionnelles et le dévouement remarquable d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation.

Le gouverneur général du Canada, David Johnston, lui remettra un insigne lors d'une cérémonie d'investiture au printemps 2016.

Remise des bourses de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick

La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a offert des bourses de mérite et de recrutement d'une valeur de 57 000 $ à des étudiantes et étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

La photo nous fait voir les bénéficiaires, de gauche à droite, assis : Pierre-Luc Michaud, de Dieppe, 2e année, bourse de mérite; Gabrielle Doucet, de Charlo, 1re année, bourse de recrutement; Marie-Pier Levesque, de Moncton, 3e année, bourse de mérite; Jessica Audrey Whelton, de Grande-Anse, 2e année, bourse de mérite; Molly Hall, de Sussex, 1re année, bourse de recrutement; Louis Léger, de Fredericton, 3e année, bourse de mérite; et Hugo Guillaume Lavoie, de Saint-Quentin, 3e année, bourse de mérite.

Dans la deuxième rangée, on voit Jean-Michel Ouellette, de Grand-Sault, 1re année, bourse de recrutement; Marie-Ève McLaughlin, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement; Joseph McNally, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement; maître Ivan Robichaud, représentant de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick; maître Fernand de Varennes, doyen de la Faculté de droit; Virginia Gillmore, de Moncton, 2e année, bourse de mérite; et Alexandre Vienneau, de Petit-Rocher, 1re année, bourse de recrutement.

Marie-Pier Comeau, de Tracadie, 1re année, bourse de recrutement; Marco Doucet, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement; Julie Nowlan, de Bouctouche, 4e année au programme J.D.-M.B.A., bourse de mérite; Marc-André Poirier, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement; et Julie Poitras, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement, étaient absents au moment où la photo fut prise.

Rencontre littéraire avec Martine Jacquot dans le cadre des *Vendredis midis* de l'IEA

Romancière, poète, nouvelliste et essayiste, Martine Jacquot sera l'invitée de l'Institut d'études acadiennes (IEA) dans le cadre de la série *Vendredis midis* de l'IEA. Exceptionnellement, la présentation aura lieu le mardi, 19 janvier à 13 h 30, au local A-231 du pavillon Jeanne-de-Valois au campus de Moncton.

Martine Jacquot a publié une trentaine de livres et elle a donné des présentations sur quatre continents. Elle possède un doctorat en lettres avec une thèse sur Marguerite Duras. Elle enseigne un cours de littérature acadienne à Open Acadia et elle vit dans la vallée de l'Annapolis en Nouvelle-Écosse.

Le titre de sa conférence est «De l'Histoire à l'histoire, l'écriture d'une fiction historique».

Elle publie cet automne un roman historique (Au gré du vent, Grande Marée) dont l'histoire se situe principalement dans l'Acadie de la Nouvelle-Écosse de la fin du 19e siècle, peignant un monde en plein changement tant au niveau local que national et international. Elle ne se considère pas historienne, mais elle s'intéresse à l'histoire et elle est ravie de partager comment elle a puisé dans la vraie histoire pour créer une fiction réaliste.

Remise des bourses en droit du ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien a offert des bourses de mérite et de recrutement d'une valeur de près de 40 000 $ à 13 étudiantes et étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

La photo nous fait voir les bénéficiaires, de gauche à droite : Nicole Briand, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement; Renée Gabrielle Walker, de l'Ontario, 3e année, bourse de mérite; Rachael Yaworski, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement; Logan Landry, de la Nouvelle-Écosse, 1re année, bourse de recrutement; Paul Landry, directeur exécutif régional, ministère du Patrimoine canadien; Jennifer Cooper, de Terre-Neuve-Labrador, 1re année, bourse de recrutement; Josée Blanchette, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement; et Nicholas Comeau, de la Nouvelle-Écosse, bourse de mérite.

Maximillien Alepin, du Québec, 1re année, bourse de recrutement; Caroline Humphrey, de l'Ontario, 3e année, bourse de mérite; Katrine Plante, de l'Ontario, 2e année, bourse de mérite; Isabelle Sabourin, de l'Ontario, 2e année, bourse de mérite; Joshua Samson, de la Nouvelle-Écosse, 1re année, bourse de recrutement; et Fadi-Samuel Zakhour, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement, étaient absents au moment où la photo fut prise.

L'étudiant Freddy Bobo Mukinayi participe à un sommet international pour la jeunesse

Freddy Bobo Mukinayi, étudiant finissant en administration des affaires avec concentration en systèmes d'information organisationnels, a participé à un sommet mondial à New York du 9 au 11 décembre.

Il s'agissait du Sommet d'action jeunesse de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC). L'évènement était organisé au sein du quartier général des Nations Unies en partenariat avec le bureau de l'envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse.

Le sommet d'action jeunesse d'AIESEC est une conférence de trois jours réunissant des jeunes leaders du monde avec des experts, des agents gouvernementaux, des responsables des Nations Unies, des hauts cadres des entreprises et des leaders d'opinion. Les discussions ont porté sur le monde et le nouvel agenda mondial.

L'AIESEC est un organisme non-gouvernemental qui a un statut consultatif auprès des Nations Unies (Unesco et l'Unicef).

La photo nous fait voir, à gauche, Ahmad Alhendawi, envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la Jeunesse, et Freddy Bobo Mukinayi, de l'Université de Moncton, délégué au sommet jeunesse tenu aux Nations Unis.

Au terme de ce sommet, les personnes déléguées ont pris un engagement à conduire la participation des jeunes dans la mise en œuvre de 17 objectifs mondiaux des Nations Unies et à contribuer au développement durable du monde avec les Nations Unies.

Texte scientifique : courez la chance de remporter le Prix du Recteur

Vous avez publié un texte scientifique en 2015 ? Vous étiez étudiante ou étudiant à l'Université de Moncton au moment de soumettre ce texte pour publication ? Courez la chance de remporter le Prix du Recteur

Le Prix du Recteur contribue à la promotion de l'excellence en recherche auprès des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton en récompensant la meilleure publication scientifique étudiante de l'année.

Les critères d'attribution du prix sont les suivants : la qualité globale de la publication, la rigueur scientifique, l'originalité et l'impact de la publication sur la discipline. La valeur du prix est de 1 000 $. Toutes les personnes inscrites à un programme d'études de l'Université de Moncton au moment de la soumission sont admissibles à ce concours, à titre de première auteure ou de premier auteur d'un texte scientifique publié ou accepté pour publication au cours de l'année 2015 par un comité de lecture.

Les personnes candidates au Prix du Recteur doivent soumettre à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) le texte de leur publication accompagné d'une lettre de candidature, de l'accusé de réception de la soumission du texte, des commentaires des arbitres sur la première version soumise du texte et d'une lettre de recommandation d'une personne n'ayant pas participé à la rédaction de la publication, experte du domaine d'étude, témoignant de l'impact de la publication dans la discipline.

Les dossiers de candidature pour 2015 doivent parvenir à la FESR au plus tard le 5 février 2016.

Renseignements : 858-4310, fesr@umoncton.ca.

«L'exercice : un médicament» poursuit ses efforts pour prévenir des problèmes de santé

La photo prise au Marché de Dieppe le samedi 5 décembre nous fait voir des membres du regroupement «L'exercice : un médicament» de l'Université de Moncton, de gauche à droite, Sophie St-Cyr, Jean-Philippe Cyr et Roxanne Morissette-Dubé.

Dans le cadre des activités du mouvement «L'exercice : un médicament», des séances d'information sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé physique et psychologique ont eu lieu cet automne.

Les deux premières séances d'information ont eu lieu, respectivement, le 30 novembre et le 3 décembre 2015 au Centre étudiant et au CEPS Louis-J.-Robichaud de l'Université de Moncton. La troisième séance a eu lieu en avant-midi le 5 décembre 2015 au Marché de Dieppe.

Formé d'étudiantes et d'étudiants de l'École de kinésiologie et de loisir, des autres programmes de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, l'organisme vise à développer un réseau professionnel qui fait la promotion au campus et dans la communauté des bienfaits de l'activité physique.

Les personnes intéressées à devenir membre du regroupement de l'Université de Moncton peuvent le joindre à l'adresse emc@umoncton.ca. Pour obtenir plus de renseignements sur l'organisme, visitez le http://exerciseismedicine.org/canada/?l=3

Une conférence sur l'évaluation aura lieu à l'Université de Moncton le 28 janvier

En partenariat avec l'Université de Moncton et le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick, la section Nouveau-Brunswick de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ-NB) présentera une conférence intitulée « *L'évaluation et son application dans le domaine des politiques économiques et sociales* ».

La conférence aura lieu le jeudi 28 janvier, de 10 heures à 15 h 30, au local 157 (Salle Richelieu) du pavillon Léopold-Taillon au campus de Moncton.

Les conférenciers invités sont Jimmy Bourque, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation et directeur du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) de l'Université de Moncton; Michel Desjardins, fondateur et président du Groupe de développement Consortia ; Marie Gervais, professeure à l'Université Laval, vice-présidente du Réseau francophone d'évaluation (RFE) et vice-présidente de l'Organisation internationale pour la coopération en évaluation (OICE) ; et Richard Saillant, directeur général de l'Institut Donald J. Savoie.

Cette conférence permettra aux participantes et aux participants d'en apprendre davantage au sujet de la SCE-NB et de rencontrer des professionnelles, professionnels et professeures et professeurs du domaine de l'évaluation.

Pour s'inscrire, consultez la page https://www.evaluationcanada.ca/registration-form-formulaire-dinscription.

Café philosophique avec le professeur Normand Beaudoin

Le professeur Normand Beaudoin, du Département de physique et d'astronomie, a fait une présentation récemment dans le cadre des activités du Cercle philo au resto-lounge Le 63 au Centre étudiant.

Présenté sous le thème « L'intrication quantique, physiquement et philosophiquement ? », l'exposé de M. Beaudoin, dont le style alliait la pédagogie, la rigueur et l'humour, a suscité l'intérêt de l'auditoire.

Qu'est-ce que l'intrication quantique? Est-ce un phénomène de nature obligatoirement quantique? Permet-il de transmettre instantanément de l'information entre deux points distants? Quels sont les impacts d'un tel phénomène? Les fondements de celui-ci sont-ils plutôt de nature quantique ou philosophique? Que de questions qui ont été abordées pour nourrir la curiosité du public.

Une étudiante et deux étudiants de la Faculté d'administration en mobilité internationale à l'Université de Poitiers

La photo prise à l'I.A.E. de Poitiers lors de la présentation de bourses d'études nous fait voir, de gauche à droite, Mario Finn, Christine Vautour et Simon Belliveau, étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton; Isabelle Brun, directrice du programme de MBA par intérim; et Marinette Thébault, responsable de la mobilité internationale de l'Institut d'administration de Poitiers.

Mario Finn et Simon Belliveau, deux étudiants du programme de MBA-régime coopératif, participent au programme d'échange menant à la double diplomation de l'Université de Moncton et de l'Institut d'administration des entreprises (I.A.E.) de l'Université de Poitiers, en France. Ils sont présentement inscrits au programme de Master II à Poitiers pour un séjour de deux sessions.

Christine Vautour, étudiante au Baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation en gestion internationale, poursuit également ses études à l'I.A.E.

Concours de bourses de mobilité internationale 2016-2017

Le Service de mobilité internationale invite les étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre un semestre d'études à l'international à poser leur candidature pour les bourses de mobilité internationale.

Ces bourses ont pour objet de favoriser et encourager un échange avec diverses universités. Les montants varient selon la durée et l'endroit choisi et elles permettent de payer les dépenses additionnelles associées aux déplacements et au coût de la vie parfois plus élevé dans le pays d'accueil.

La date limite pour soumettre une ou plusieurs demandes est le vendredi 12 février 2016.

Les formulaires sont disponibles à l'adresse: http://www.umoncton.ca/smi/concours

La journée de la mobilité aura lieu le mercredi 27 janvier 2016 de 10 heures à 15 heures au local 149B du Centre étudiant. Venez consulter l'information sur nos universités partenaires et rencontrer des étudiantes et étudiants de ces universités ainsi que nos étudiantes et étudiants qui ont effectué des études à l'international.

Renseignements : Service de mobilité internationale, 506-863-2052 / smi@umoncton.ca.

Le CRSH lance l'édition 2016 du concours *J'ai une histoire à raconter*

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada a lancé son quatrième concours national *J'ai une histoire à raconter*, qui met les étudiantes et les étudiants de niveau postsecondaire au défi de démontrer aux Canadiennes et Canadiens que la recherche en sciences humaines a un impact positif sur leur vie, sur le monde dans lequel ils vivent et sur leur prospérité future.

Le concours est ouvert aux étudiantes et étudiants de tous les cycles, inscrits dans un établissement postsecondaire canadien. Leur mandat est de raconter l'histoire, en trois minutes ou en 300 mots, d'un projet de recherche, financé par le CRSH qui est mené dans leur établissement.

Le projet peut être le leur ou celui de leur professeure ou professeur. 25 finalistes recevront un prix en argent de 3 000 $ et participeront à un atelier spécialisé en communication axée sur la recherche. Pour obtenir des détails au sujet du concours *J'ai une histoire à raconter* de cette année, visitez le site http://bit.ly/1mQucZS

La date limite pour y participer est le 29 janvier 2016. Renseignements : récit@sshrc-crsh.gc.ca.

Des étudiantes et étudiants de l'École de kinésiologie et de loisir offrent des ateliers portant sur la santé

Dans le cadre du cours KNEP3333 – Kinantropométrie de l'École de kinésiologie et de loisir, 37 étudiantes et étudiants ont offert à la communautaire universitaire les 18 et 25 novembre quatre ateliers portant sur la santé.

La photo nous fait voir les étudiantes et les étudiants du cours KNEP3333 – Kinantropométrie.

Ils ont présenté deux ateliers sur les mesures de la condition physique, l'une sur l'identification des risques de chutes et une dernière sur le dépistage d'une vie saine et active.

L'un des objectifs du cours KNEP3333 est de vivre une expérience d'évaluation pour en apprendre davantage sur la façon de bien choisir les outils et effectuer des mesures et évaluations qui sont valides et fiables.

Afin d'atteindre cet objectif, les étudiantes et les étudiants ont organisé indépendamment les ateliers incluant la formation des évaluateurs, le recrutement des participantes et participants, la préparation de la documentation et l'aménagement du lieu d'évaluation.

Fier du succès des ateliers, le professeur Grant Handrigan présentera cette activité à nouveau l'an prochain.

Activités faisant la promotion du mieux-être au campus de Moncton

Le Comité mieux-être universitaire (CMU), qui célèbre son dixième anniversaire cette année, encourage les membres de la communauté universitaire à participer aux diverses activités récréatives et de sensibilisation offertes gratuitement à chaque semaine au campus de Moncton.

Le vendredi 15 janvier, de midi à 13 heures, il y aura une causerie-midi portant sur la génération sandwich au local 164 du pavillon Jacqueline-Bouchard, au campus de Moncton. Offerte par la compagnie Sheppel, fournisseur du programme d'aide aux membres du personnel, cette causerie permettra d'en apprendre davantage sur cette génération qui a à la fois des enfants à charge et qui prend également soins de ses parents. Il sera question des défis qui se présentent pour cette génération, des services d'aide

disponibles et des moyens pour avoir une vie équilibrée malgré ce contexte difficile.

Pour participer à cet atelier, il faut s'inscrire à l'adresse http://doodle.com/poll/ya8227qnx5nzz2hk

Renseignements : cmu@umoncton.ca.

Métamorphoses et mutations, une exposition des étudiantes et étudiants du Département des arts visuels

La Galerie du 2e du Centre culturel Aberdeen de Moncton présente jusqu'au 29 janvier l'exposition de sculptures « *Métamorphoses et mutation* » qui regroupe le travail récent de six jeunes artistes du programme d'arts visuels de l'Université de Moncton.

L'exposition des artistes Paryse Daigle, Julie-Pier Friolet, Chloé Gagnon, Émilie Grace Lavoie, Marcel LeBlanc et Philip Mallory porte sur des thèmes de la sculpture actuelle.

Pour les coordonnateurs de l'exposition, André Lapointe, professeur titulaire, et Jacques Lanteigne, chargé de cours, au Département des arts visuels de l'Université de Moncton, les œuvres présentées sont actuelles dans les thématiques qu'elles exploitent. « L'époque dans laquelle nous vivons est ponctuée par les changements génétiques sur les plantes, les animaux et les humains. Parallèlement nous n'avons jamais autant transformé notre corps : tatouage, body building, chirurgie plastique, cure d'amaigrissement, épilation. Une question se pose. Dans quel type de véhicule la vie humaine verra son expansion dans l'avenir?

La galerie du 2e étage est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 21 heures, ainsi que le samedi de 10 heures à 16 heures.

Émilie Bouchard et Danny Chiasson sont les athlètes de la semaine

Émilie Bouchard Danny Chiasson

Les joueurs de hockey Émilie Bouchard, de Casselman en Ontario, et Danny Chiasson, d'Edmundston, sont les athlètes de la semaine Physiothérapie Sportmed pour la période du 4 au 10 janvier 2016 à l'Université de Moncton.

La gardienne Émilie Bouchard a inscrit un blanchissage en repoussant 27 rondelles dans la victoire de 2 à 0 des Aigles Bleues contre les Tigers de Dalhousie University samedi dernier. Elle détient le meilleur pourcentage d'arrêts de SUA, soit ,929 et détient la meilleure moyenne de victoires avec ,857. Elle est deuxième pour la moyenne de buts alloués avec 1,86. Elle est étudiante au Baccalauréat en sciences de kinésiologie.

L'attaquant Danny Chiasson a réussi un but et a été nommé la troisième étoile du match samedi lors de la défaite des siens face aux Axemen d'Acadia University. Il a pris 6 lancers et il a remporté 6 de 10 mises au jeu lors des deux matchs de la fin de semaine. Il est étudiant au baccalauréat en administration des affaires (finance).

L'Hebdo-Campus est un bulletin hebdomadaire publié le jeudi, de septembre à mai, par le Service des communications, des affaires publiques et du marketing de l'Université de Moncton. Prière de nous soumettre vos communiqués au plus tard le vendredi précédent la sortie de l'Hebdo-Campus à l'adresse servcomm@umoncton.ca.